



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
08.03.2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatorze mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 22/9

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mrs SOULAGES, BENEZECH, Mme TEULIER, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mmes RAINESON, GAVALDA, VABRE, Mrs SALOMON, MASSON, MARIE, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, MARTY.

Absents : Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY
Mme DELPOUX procuration à Mr CENTELLES
Mme FARIZON procuration à Mr DONNEZ
Mrs DEMAZURE, TAUZIN, Mme BETTINI, excusés, Mr SARDAINE.

Secrétaire : Mr CAYRE.

Objet de la délibération

**TARIF 2022
LOCATION DU
BOULODROME**

Il convient de fixer pour 2022 un tarif pour la location du boulodrome.

Il est proposé un tarif unique de 500 € par journée de location (une caution du même montant sera demandée)

Vu le code général des collectivités,

VU l'avis du bureau municipal en date du 28 février 2022,

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APROUVE le tarif de 500 € pour une journée de location du boulodrome et une caution du même montant.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 mars 2022
David DONNEZ,
Maire,

